Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Génie Climatique, veuillez visiter :
bp-genie-climatique.fr/annales-sujets-et-corriges

DANS	Académie : Session :
	Examen : Série :
	Spécialité/option : Repère de l'épreuve :
CE	Epreuve/sous-épreuve :
	NOM :
CADR	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
	Prénoms : **n° du candidat**
	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste dappel)
E	Né (e) le :

	Examen : Série :
NE	Spécialité/option :
	Repère de l'épreuve :
RIEN	Epreuve/sous-épreuve :
	(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)
ECRIR	Note : / 20 Appréciations du correcteur :
E	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

SESSION 2014

EPREUVE E2 : partie pratique

Mise en service d'un brûleur gaz

Durée : 2 heures - coefficient : 1

Code examen : 45022708	**BP Monteur en installations de génie climatique**	SUJET SESSION 2014
E.2 Mise en œuvre et réalisation - unité 20		
Durée de l'épreuve : **2 heures**	Coefficient : **1**	S 1/4

Vous devez mettre en service un brûleur gaz.

On donne :

- Une chaudière au sol équipée d'un bruleur gaz à air soufflé prête à fonctionner
- Une notice technique du bruleur
- La documentation technique de la chaudière
- Une mallette de contrôle de combustion, un manomètre gaz et un détendeur de CO ambiant
- Une fiche de suivi et une règle à calculs pour le rendement

On demande :

- De donner avec précision l'emplacement des organes principaux de l'installation
- D'effectuer la mise en service de l'installation
- De réaliser ou de vérifier certains réglages
- D'analyser et de contrôler vos réglages par rapport à ceux souhaitées dans la notice du constructeur
- D'effectuer le contrôle de combustion et de définir le rendement
- De renseigner le correcteur sur les paramètres de combustion obtenus
- De travailler en toute sécurité

On exige :

- Une procédure de mise en service, de contrôle, de réglage et d'analyse méthodique
- Des mesures de combustion précises et consignées en respectant les unités
- Que la sécurité dans l'ensemble de l'opération soit respectée

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

1/ Analyser le document constructeur puis donner au correcteur l'emplacement précis des éléments suivants/

Bloc gaz
Volet d'air
Prise de pression gaz amont
Electrode d'ionisation
Electrode d'allumage
Prise de pression gaz aval

/3

2/ Ou se trouve l'organe qui permet le réglage du débit de gaz :

/1

3/ Effectuer la mise en service de la chaudière et mesure

_ Le débit de gaz……
_ La pression amont du bloc gaz……...
_ La pression aval du bloc gaz …….

/3

4/Donner les réglages suivant

_ Pressostat gaz…….
_ Pressostat d'air……

/2

5/ Les mesures effectuées en question 3 et 4 correspondent ils aux souhaits du constructeur ? Justifier et argumentez vos réponses

……..
……
……
……
……

/2

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

6/ Complétez le tableau « test de combustion » suivant

Mesure ou contrôle effectué	Valeurs obtenues	Unité de mesure	points
Co2			/1
Co			/1
O2			/1
Tirage du conduit de fumée			/1
Température des fumées			/1
Rendement de combustion			/1

/6

7/ Que signifier CO et que pensez vous des tests de CO réalisés

……
……
……
……

/2

8/ Mesures de sécurités lors de la mise en service, des essais et des tests effectués

……
……
……
……

/1

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.